



SELARL ACTION JURIS 30

Noël PERON, Patrick LASSEAUX, Ghislain AMSELLEM & Christophe BLAVIT
Huissiers de justice Associés

11 Avenue du Général de Gaulle – 30100 ALES EN CEVENNES
Tél : 04.66.52.87.56 – Fax : 04.66.52.13.61
Mail : huissier-ales@actionjuris30.fr

Bureau Secondaire : 5 Avenue Emmanuel d'Alzon – 30120 LE VIGAN
Tél : 04.67.81.14.65 - Fax : 04.67.81.88.80
Courriel : scp.lasseaux@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur liquidation Judiciaire

+ - + - + - + - + - + - + - + - +

**MARDI 23 MARS DEUX MIL VINGT ET UN A NEUF HEURES TRENTE
(23/03/2021 A 09H30)**

SARL EMMA KIDS, 12 RUE SAINT VINCENT, 30100 ALES

Conditions de vente

Article 1

La vente est publique et l'adjudication est faite au plus offrant contre paiement comptant. **L'adjudication est prononcée TTC** ; l'acheteur paiera en sus du prix adjugé les frais **de 14,40 %** (dont TVA 20,00 %). Le paiement s'effectue en espèces, par chèque de banque ou par chèque accompagné d'une garantie bancaire. Pour pouvoir payer par **virement**, l'acheteur devra **obligatoirement** présenter lors de son inscription une caution bancaire conforme au modèle que vous pourrez trouver sur le site de l'étude dans la rubrique « Ventes aux enchères ».

Pour les acheteurs étrangers exportant :

- * dans un pays de la CEE, aucune taxe n'est due par l'acheteur ayant présenté son numéro de TVA intracommunautaire ;
- * dans un pays hors CEE, le montant de la TVA sera consigné par un chèque qui sera restitué à l'acheteur sur présentation des documents d'exportation.

Article 2

La vente a lieu dans l'ordre du catalogue ; l'Officier Ministériel peut rajouter, retirer (même après enchères), diviser ou réunir des lots. En cas de faculté de réunion d'un groupe de lots ou de la totalité du catalogue, la surenchère est au minimum de 10 % du total des enchères provisoires.

Les lots sont vendus dans l'état, sans garantie ni recours contre les vices cachés. Les photos, descriptifs, quantités et qualités figurant au catalogue, dans les documents de vente et les publicités ne sont qu'indicatifs et ne sont pas garantis ; l'exposition avant la vente permet aux enchérisseurs de contrôler la description des lots.

Article 3

L'acheteur est responsable de son lot dès l'adjudication prononcée, la clause de réserve de propriété du Nouveau Code de Commerce Art. 621-122 (loi 80-335 du 12 mai 1980) bénéficiant au vendeur. Le paiement doit être effectif ou garanti avant l'enlèvement des lots. L'acheteur doit enlever ses lots dans les délais annoncés et à ses frais ; la revente sur le site est interdite. Après la date de fin des enlèvements indiquée ci-après, les lots non retirés sont réputés abandonnés et le vendeur en dispose à sa convenance. Les débranchements et démontages doivent s'effectuer dans les règles de l'art, toute ouverture des murs ou en toiture devant être refermée ; les machines devront être vidangées avant tout déplacement.

Article 4

L'acheteur d'un véhicule terrestre à moteur lors d'une vente aux enchères publiques doit fournir, lors de son paiement, une photocopie de sa carte nationale d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile (facture de moins de trois mois ou attestation). A défaut de communication de ces pièces susvisées, nous serons dans l'impossibilité de délivrer les documents relatifs à la cession dudit véhicule.

Le fait de porter une enchère implique l'entière adhésion aux conditions de vente.

Selarl ACTION JURIS 30

Noël PERON, Patrick LASSEAU, Ghislain AMSELLEM, Christophe BLAVIT
Huissiers de Justice Associés

Bureau Principal

11 Avenue du Général de Gaulle – 30100 ALES
Tél : 04.66.52.87.56 – Fax 04.66.52.13.61
courriel : huissier-ales@actionjuris30.fr

Bureau Secondaire

5 Avenue Emmanuel d'Alzon – 30120 LE VIGAN
Tél : 04.67.81.14.65 Fax 04.67.81.88.80
Mail : scplasseaux@orange.fr

Site : www.actionjuris30.fr



VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur Liquidations Judiciaires et réalisation d'actifs



MARDI 23 MARS DEUX MIL VINGT ET UN

23/03/2021

(Visite 1/2 HEURE avant le début de la vente)

SUR PLACE A PARTIR DE 09H30

(VISITE DE 09H00 à 09H30 par petits groupes)

SARL EMMA KIDS, 12 RUE SAINT VINCENT, 30100 ALES

**VENTE EN LOTS DE RAYONNAGE, MEUBLES, TPE, TIROIR CAISSE, CLIMATISATION MURALE,
CINTRES, SYSTEME ANTI VOL**

ENLEVEMENT IMPERATIVEMENT EN FIN DE VENTE

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE ET RESPECT DES DISTANCIATIONS

Visitez notre site pour obtenir le catalogue et les conditions de vente : www.actionjuris30.fr

Liste détaillée par Mail ou visible sur le site internet de l'Etude avec photographies.

Paiement comptant à l'issue de la vente par tous moyens notamment Chèque de Banque, espèces, lettre accréditive, Frais légaux en sus 14.40 % TTC, enlèvement pouvant être différé en cas de paiement non certifié.



SELARL ACTION JURIS 30

Noël PERON, Patrick LASSEAUX, Ghislain AMSELLEM, Christophe BLAVIT
Huissiers de Justice associés

11 avenue du Général de Gaulle- Le Chantilly, 30100 ALES
Bureau Annexe : 5 Avenue Emmanuel d'Alzon - 30120 LE VIGAN
Tél 04.66.52.87.56 // Fax ALES : 04.66.52.13.61 // Email : huissier-ales@actionjuris30.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU MARDI 23 MARS DEUX MIL VINGT ET UN A NEUF HEURES TRENTE (23/03/2021 A 09H30)

SARL EMMA KIDS, 12 RUE SAINT VINCENT, 30100 ALES

| | |
|----------|---|
| 1 | Lot de rayonnages constitués de caissons, structures métalliques, étagères, cadres sur 50 mètres linéaires, meubles de présentation avec plusieurs niveaux, matériels de présentation, panneaux |
| 2 | Ensemble avec écran FEC, imprimante d'étiquettes, TPE, tiroir-caisse et une imprimante |
| 3 | Lot de huit ampoules lumineuses |
| 4 | Climatisation murale réversible TOSHIBA |
| 5 | Lot d'environ 5.000 cintres (plastique et bois) |
| 6 | Système anti vol DIMAG (constitué de deux plaques verticales en verre) |

**POUR PARTICIPER ET ASSISTER A LA VENTE AUX ENCHERES,
LE PORT DU MASQUE ET LE RESPECT DES DISTANCIATIONS SONT
OBLIGATOIRES**

Photos SARL EMMA KIDS



